

Feuille de route pour la mise en œuvre des activités d'opérationnalisation de la loi N°081-2015/CNT du 24 novembre 215

Activités	Structures impliquées	Structure responsable	Périodes de réalisation	Observations
1- Identification, arbitrage, évaluation et programmation des activités inhérentes au processus de réversement	Cabinet, SG, DGFP, DAF, DSI, DCMEF, PM, MINEFID	MFPTPS/ DGFP	à partir de janvier 2016	Activité exécutée
2- Traitement des dossiers courants de carrière en instance afin de désengorger la DGFP en vue des travaux de réversement	SG, DGFP, DCMEF, DAF, DSI	MFPTPS/ DGFP	à partir de janvier 2016	Activité entamée ; exécution se poursuit
3- Constatation financière des actes pris et transmis par le MFPTPS au MINEFID	SG/MINEFID, DGB, paierie générale, DGCMEF	MINEFID	à partir de février 2016	Constatation financière faite au fur et à mesure
4- Régularisation des situations contentieuses de carrière dans les ministères et institutions au 31/12/2015	Cabinet, SG, DGFP, DAF, DSI, DCMEF, MINEFID, DRH des ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	à partir de février 2016	Correspondance envoyée au DRH à cet effet ; Des dossiers contentieux parviennent à la DGFP Les activités de régularisation sont entamées et se poursuivent
5- Régularisation des situations non contentieuses de carrière dans les ministères et institutions au 31/12/2015	Cabinet, SG, DGFP, DAF, DSI, DCMEF, MINEFID, DRH des ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	à partir de février 2016	Correspondance envoyée au DRH à cet effet ; Les activités de régularisation des situations non contentieuses sont entamées au niveau des DRH et à la DGFP ; exécution se poursuit, notamment les saisies des notes et les avancements 2015
6- Finalisation des projets de décrets portant classement indiciaire et portant reversements dans les nouvelles grilles	Cabinet, SG, DGFP, DCMEF, PM, MINEFID, syndicats	MFPTPS/ DGFP	avril 2016	Les activités 6 à 10 sont des activités incompressibles dans le cadre de l'opérationnalisation de la loi 081 car elles

Activités	Structures impliquées	Structure responsable	Périodes de réalisation	Observations
7- Reconfiguration des modules SIGASPE conformément aux dispositions de la loi 081	Cabinet, SG, DGFP, DSi, DAF, DCMEF, MINEFID	MFPTPS/ DGFP	avril - mai 2016	
8- Conception de canevas et de module de versement conformément aux modalités prévues dans la loi 081 et dans les décrets de versement	Cabinet, SG, DGFP, DAF, DSi, DCMEF, MINEFID	MFPTPS/ DGFP	mai 2016	
9- Formation des acteurs impliqués dans le versement	Cabinet, SG, DGFP, DSi, DCMEF, MINEFID, DRHs des ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	mai 2016	constituent des préalables incontournables au versement effectif des agents dans le nouvel échelonnement indiciaire
10- Elaboration et prise en charge financière des actes de versement de l'ensemble des agents de la fonction publique	SG, DGFP, DSi, DCMEF, MINEFID, DRHs des ministères et institutions,	MFPTPS/ MINEFID	à partir de juin 2016	
11- Reproduction, numérisation et ventilation des actes de régularisation et de versement	DGFP, DSi, SPMA, DRHs des ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	à partir de juin 2016	Les actes doivent être reproduits pour servir de fond de dossier pour la prise d'autres actes, mais aussi pour être classés dans le dossier individuel de chaque agent.
12- Elaboration du répertoire interministériel des métiers de l'Etat (RIME)	Cabinet, SG, DGFP, DAF, AGRE, DCMEF, PM, MINEFID, ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	juin - juillet 2016	Indispensable pour l'élaboration des statuts particuliers qui remplaceront les TOES.
13- Elaboration des statuts particuliers de la fonction publique d'Etat conformément au RIME	Cabinet, SG, DGFP, DAF, DCMEF, PM, MINEFID, DRHs des ministères et institutions, Syndicats	MFPTPS/ DGFP	à partir d'août 2016	La gestion des recrutements, des promotions et des carrières en est tributaire

Activités	Structures impliquées	Structure responsable	Périodes de réalisation	Observations
14- Identification et élaboration des autres textes d'application de la nouvelle loi	Cabinet, SG, DGFP, DAF, DCMEF, PM, MINEFID, DRHs des ministères et institutions, Syndicats	MFPTPS/ DGFP	à partir d'août 2016	La plénitude de l'effectivité de la loi 081 dépend de la disponibilité de l'ensemble de ses instruments d'application
15- Organisation des ateliers de validations des textes d'application de la nouvelle loi	MFPTPS, MINEFID, DRH des départements ministériels-Syndicats	MFPTPS/ DGFP	chaque fois que de besoin	
16- Finalisation des documents et élaboration des rapports en Conseil des Ministres pour l'adoption des décrets	MFPTPS/DGFP	MFPTPS/ DGFP	chaque fois que de besoin	
17- Edition, numérisation, reproduction et ventilation de la nouvelle loi	DGFP, DAF, SPMA, DRFP, DRH des ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	à partir d'août 2016	
18- Formation des gestionnaires sur les innovations majeures et les implications de la nouvelle loi	MFPTPS, MINEFID, DRH des ministères et institutions	MFPTPS/ DGFP	à partir d'août 2016	
19- Mise en place d'un comité de pilotage, de suivi et de communication sur l'opérationnalisation de la loi N°081	Cabinet FP et MINEFID, SG FP et MINEFID, DGFP, DCPM FP, DGTCP, AGRE, DGT, DGB, DGCMEF	MFPTPS/ DGFP	à partir d'avril 2016	Nécessaire pour un pilotage dynamique et une communication harmonieuse sur la loi 081
20- Organisation de séances de formations et d'informations à portée générale dans les régions sur la nouvelle loi	MFPTPS ; MINEFID, les DRH des départements ministériels ; les DRFP	MFPTPS/ DGFP	à partir de juillet 2016	